

**Les Réserves de biosphère françaises sont fières de vous présenter des projets phares mis en place sur leurs territoires. Ces exemples s'inscrivent parfaitement dans la dynamique des Objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies, et proposent des actions concrètes pour les atteindre.**

Depuis son lancement en 1971, le programme scientifique de l'UNESCO l'Homme et la Biosphère (MAB) porte une vision positive d'un futur commun des femmes et des hommes en harmonie avec la Nature. 20 ans avant le sommet de la Terre de Rio de 1992, il portait déjà les germes d'un développement durable respectueux de toutes les diversités. Les pays membres de ce programme ont construit et négocié à Séville en 1996 une stratégie commune, revue et renforcée en 2015 à Paris, à la croisée des dynamiques sociales et naturelles, qui puisse être mise en œuvre dans des contextes politiques et économiques très variés. Les plans d'actions de cette stratégie se déploient en cohérence avec les négociations internationales. Adopté à Lima, le récent plan d'action 2016-2025 s'appuie sur l'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Stratégie et Plan d'action encouragent des échanges fructueux entre tous les acteurs des territoires, avec les scientifiques, les industriels, les politiques, les ONG et les citoyens. Ils véhiculent un message de Paix selon les valeurs de l'UNESCO. Le programme MAB est en particulier mis en œuvre dans un réseau de territoires spécifiques : les Réserves de biosphère. En 2017, elles sont 669 dans 120 pays. Les Réserves de biosphère expérimentent toutes des trajectoires de développement durable qui encouragent à la fois la conservation d'une biodiversité dynamique et évolutive, le développement d'activités humaines responsables et des démarches de gestion et de gouvernance participatives en lien avec la recherche et l'éducation.

Au MAB, nous croyons que la coopération, l'innovation, l'interaction, l'interdisciplinarité sont indispensables pour bâtir ensemble de nouveaux futurs, dans nos territoires et en lien avec les territoires voisins, dans une vision partagée et internationale. L'implication de la société civile, de la population locale comme du monde des affaires, est le gage d'une appropriation et d'un partage des valeurs du MAB.

En 2017, les 14 Réserves de biosphère françaises couvrent près de 10 % de la surface du territoire métropolitain ; elles sont aussi présentes outre-mer en Polynésie et en Guadeloupe et en transfrontières avec l'Allemagne et l'Italie. Le réseau national MAB France est un espace d'échanges, d'inspiration et d'innovation entre territoires, il co-construit régulièrement de nouvelles expérimentations (Trophées des Réserves de biosphère, réseau d'éco-acteurs,...) et

fait l'interface avec les réseaux régionaux (EuroMAB) et internationaux du MAB. Une des forces du MAB repose en effet sur son déploiement à toutes les échelles de territoires.

En France, le déploiement du programme MAB dans les Réserves de biosphère se fait en cohérence avec les cadres réglementaires nationaux. Celles-ci s'appuient sur les dispositifs existants de conservation de la biodiversité, de préservation des écosystèmes et de développement durable des territoires (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, syndicats mixtes,...). La collaboration avec les gestionnaires de ces espaces est essentielle pour accomplir leurs objectifs. En restant toujours en cohérence avec les missions des espaces concernés, le projet de territoire et la désignation « Réserve de biosphère » donnent un souffle d'inspiration et d'innovation qui s'appuie sur les valeurs de l'UNESCO et du MAB, encourageant les sites désignés à devenir et rester des sites de référence pour une durabilité en action à toutes les échelles et dans tous les secteurs.

De nombreux exemples le montrent, vivre ou travailler dans une Réserve de biosphère peut être source de fierté. Nos histoires de conservation, de développement durable, de recherche, d'éducation et de partenariat peuvent inspirer au-delà de nos frontières et de nos communautés. Avec le changement climatique et l'évolution préoccupante de la biodiversité, avec l'empreinte toujours plus forte de l'humanité sur la nature, les limites des Réserves de biosphère deviennent plus que des zones de transitions. Ce sont maintenant des zones de transmission et de propagation pour partager des solutions et élargir nos zones d'influence pour le bénéfice des générations actuelles et futures et pour la Planète.

Didier Babin

Président du MAB-France

Président du Conseil International de Coordination du programme MAB de l'UNESCO

Anne-Caroline Prévot

Vice-Présidente du MAB-France

**Pour donner vie à leurs projets, les Réserves de biosphère peuvent s'appuyer sur le soutien technique et financier de l'Agence française pour la biodiversité, à travers son réseau d'établissements publics.**

Ça y est ! Depuis le 1er janvier 2017, l'Agence française pour la biodiversité existe. Elle va mettre son large spectre de domaines de compétences au service des politiques publiques menées par le ministère de l'Environnement : connaissance, recherche, appui technique, soutien financier, gestion d'aires protégées, contrôle... Mais face aux défis que pose l'érosion de la biodiversité, la société doit aussi se mobiliser. L'Agence sera donc facilitatrice, catalyseur d'énergie, une Agence partenariale et cœur de réseaux.

Pour réussir cela, nous nous appuierons sur notre expertise technique, mais je revendique aussi une part d'utopie, celle de contribuer à faire émerger un autre modèle de société. La biodiversité est le socle sur lequel nous avons construit depuis toujours notre développement et notre bien-être, socle que nous sommes en train de mettre à mal, sans mesurer les conséquences sur notre avenir si nous n'y prenons garde. Il est encore temps d'agir, avec force et détermination, sans aucun doute en changeant des habitudes, des processus, des modes d'organisation...

Cette utopie, l'Agence la portera. Mais n'est-elle pas déjà en marche dans bien des endroits, et notamment dans les réserves de biosphère ? J'ai entendu un jour Robert Barbault citer Paul Valéry, se félicitant que « *le temps du monde fini commence* »\* car cela ouvrait selon lui le temps du partage et de la solidarité. Un beau programme !

*\* Comme l'a rappelé Robert Barbault, Paul Valéry ne parlait pas de la finitude de la biosphère au sens écologique du terme, mais du fait que les humains se déplaçaient partout sur terre, mais Robert avait trouvé, à juste raison, que la formule s'appliquait aussi bien à la finitude de notre planète.*

Christophe Aubel

Directeur général  
Agence française pour la biodiversité